

VOTRE ÉTÉ 2021

À CARNAC



GUIDE
PRATIQUE
DÉTACHABLE

Horaires de vos services publics p.2-3
Propreté et cadre de vie p.4-5
Randonnées et mobilités p.6-7
Été serein sur les plages p.8-9
Stationnement et circulation p.10-11
Sécurité p.11-12
Festivités p.13-14



#Carnac



www.carnac.fr

@villedecarnac

VILLE ^{de} 
CARNAC

HORAIRES DE VOS SERVICES PUBLICS

OFFICE DE TOURISME



Côté plages : av. des Druides
Côté bourg : place de la Chapelle

HORAIRES : jusqu'à fin juin, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14 à 18h ; le dimanche, de 10h à 13h côté bourg, et de 15h à 18h, côté plages. En juillet et août : du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h à 19h ; le dimanche, de 9h30 à 13h et de 15h à 19h.

CONTACT : 02 97 52 13 52 ou accueiltourisme@ot-carnac.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? Les bureaux d'information touristique proposent une **billetterie** pour le **transport maritime** (destination les îles et les croisières dans le Golfe du Morbihan), le **transport ferroviaire** (tickets SNCF, uniquement côté plages) ainsi que des **entrées pour des parcs et activités de loisirs**.

HORAIRES : le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Permanence téléphonique assurée le mercredi sur ces créneaux horaires.

CONTACT : 02 97 52 85 02 ou accueilccascarnac@ccas-carnac.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? À compter du 1^{er} juin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous accueille au sein de l'ancienne trésorerie, entre Terraqué et le parking des Lucioles, **au 24 rue du Tumulus**.

NOUVEAUX
LOCAUX

CCAS



24 rue du Tumulus

MAIRIE



Place Christian Bonnet
(Anciennement Place de la Chapelle)

HORAIRES : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi, de 10h à 12h, du 1^{er} avril au 30 septembre, chaque année.

CONTACT : 02 97 52 06 86 ou accueil@carnac.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? Pour signaler la perte ou la découverte d'un objet, rendez-vous sur le site internet : <https://mairiecarnac.franceobjetstrouves.fr>

NOUVEL
ABONNEMENT
SEMAINE

TERRAQUÉ



26 rue du Tumulus

HORAIRES : jusqu'à fin juin, le mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h ; le mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. L'établissement est fermé le lundi.
Du 6 juillet au 4 septembre inclus, du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

CONTACT : 02 97 52 50 50 ou contact@terraque.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? Pour les propriétaires de résidences secondaires, les vacanciers de passage, **l'abonnement est désormais possible à la semaine.** Tarif unique de 5€, quel que soit l'âge, permettant d'emprunter jusqu'à 5 documents.

NOUVEL
ESPACE
FAMILLES

HORAIRES : en juin : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (sauf le mardi). En juillet et août : de 10h à 18h30 (tous les jours).

CONTACT : 02 97 52 22 04 ou contact@museedecarnac.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? À compter de la fin du mois de juin, un espace famille de 20 m2 ouvre ses portes. Dédié à la détente et à l'expérience, il permet aux jeunes de devenir acteurs : écran tactile avec quizz, espace créatif, etc.

MUSÉE DE PRÉHISTOIRE



Place Christian Bonnet
(Anciennement 10 Place de la Chapelle)

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ

- **BIHEBDOMADAIRE**, le mercredi et le dimanche, de 8h à 14h, place St-Fiacre, à proximité de la médiathèque (toute l'année) ;
- **NOCTURNE**, le jeudi, en juillet et août, dès 18h30, côté bourg, rue St-Cornély et sur la place de l'église.
- **DE PRODUCTEURS ET BIO**, à Carnac, côté plages. Infos : www.ot-carnac.fr



PROPRETÉ



COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Sacs noirs à ordures ménagères

- En juin et jusqu'au 5 juillet 2021 : le **lundi**.
- Du 5 juillet au 5 septembre 2021 : le **lundi** et **vendredi**.

Sacs jaunes avec tri sélectif

La collecte a lieu le **samedi**.

La collecte des déchets est une compétence de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA).

Contact : gestion.ressources@auray-quiberon.fr

Infos pratiques : www.je-vis-ici.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les sacs jaunes ne peuvent contenir que les seuls emballages suivants : bouteilles et flacons plastique, briques alimentaires, emballages métalliques, les boîtes de conserve entièrement vidées, ainsi que les emballages en carton dont la taille ne dépasse pas celle d'un baril de lessive.

- Les poubelles (*conteneurs conformes*) doivent être sorties **uniquement la veille au soir** du jour de collecte.

Tout sac déposé sur la voirie constitue, en effet, un dépôt sauvage et n'est pas collecté. Cette mesure permet d'éviter la présence, sur le domaine public, de sacs éventrés par les animaux ou dispersés par le vent.

Pensez à retirer vos poubelles les lendemains de collecte.

- Pour le verre et les papiers, des conteneurs sont à disposition. Pour les conteneurs verre, merci de les utiliser de préférence le jour afin de limiter le bruit.

- Ampoules, déchets verts, gros cartons, encombrants, produits chimiques, peintures, huiles doivent être déposés à la **déchèterie de Montauban, ouverte toute l'année, du lundi au samedi 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Fermée le mardi. Tél : 02 97 52 91 48.**

PENSEZ-Y !

Pour donner une seconde vie à vos objets ou équipements, ou pour acheter en seconde main, pensez à l'association "Cap Ressourcerie".

Tél : 06 58 60 37 11.

Infos : www.cap-ressourcerie.com

Adresse : 11 ZA de Mane Lenn - 56950 CRAC'H



LA PROPRETÉ DANS L'ESPACE PUBLIC À CARNAC

En tant que station balnéaire, la commune, dont la population passe de 5 000 habitants l'hiver à 55 000 l'été, doit relever le défi de préserver la qualité de son cadre de vie. Pour cela, elle s'est dotée d'un service "Voirie et Propreté urbaine" et **intervient pour assurer la propreté des espaces publics, y compris au niveau des éco-stations, dotées de caméras de vidéoprotection.**

Rappels sur les modalités d'utilisation des éco-stations :

- aucun sac ou déchet ne doit être déposé au pied des conteneurs ;
- les sacs ne sont pas acceptés dans les colonnes. Seuls le sont les contenants.

Chaque jour, les agents du pôle « Voirie et Propreté Urbaine » effectuent des **rondes, très matinales**, pour recenser les dégradations survenues pendant la nuit, afin d'y remédier avant l'aube.

La Ville recrute également, chaque été, une vingtaine de jeunes, âgés de 16 à 18 ans, appelés « **pique-papiers** », pour collecter sur l'espace public, les déchets abandonnés au sol.

L'ensemble de ce dispositif, effectif 7 jours sur 7, garantit, ainsi, la préservation du cadre de vie.

Enfin, en plus du **nettoyage du marché** chaque mercredi et dimanche de l'été, une entreprise **effectue un « criblage » raisonné des plages**, d'avril à septembre, en intensifiant les passages en juillet-août.

FRÉQUENCE D'INTERVENTION EN PÉRIODE ESTIVALE

Nettoyage des 12 toilettes publiques	7 jours sur 7.
Criblage des 5 plages	1 fois par semaine sur chaque plage.



ENSEMBLE

Engageons-nous **individuellement et collectivement** dans la politique environnementale menée par la Ville : **zéro déchet, zéro plastique à usage unique, zéro atteinte à la biodiversité, zéro gaspillage...**



RANDONNÉES

CHEMINS DE RANDONNÉE

Pour admirer et profiter des richesses paysagères et architecturales du territoire, profitez de **4 circuits** :

- **le circuit du Marais**, à pied ou à vélo, de 8 km, au départ du bourg, qui traverse le charmant village de Cloucarnac.

- **le circuit du Chemin de Messe**, uniquement à pied, de 9 km, pour découvrir la campagne avant de rejoindre la mer.

- **le circuit du Tro Vraz**, à pied ou à vélo, de 15 km, en campagne.

- **le circuit des Alignements**, uniquement à pied, de 7 km, au départ du bourg.



Des cartes, disponibles en mairie ou à l'Office de tourisme, présentent ces différents itinéraires. **Plus d'infos** : www.carnac.fr et www.ot-carnac.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE (T.A.D.)

Pour les **Carnacois de plus de 65 ans, ne possédant pas de véhicule ou n'ayant pas le permis de conduire ou en situation de handicap**, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un **service de Transport À la Demande** afin de faciliter leurs déplacements depuis leur domicile, sur le territoire communal et celui d'Auray. Ces déplacements ont vocation à faciliter les démarches administratives, les rendez-vous médicaux, les courses etc.

- **Déplacement à Carnac** (ex : marché, médiathèque...), le mercredi et vendredi, de 9h à 12h.
- **Déplacement à Auray**, le lundi, de 9h à 12h.

Réservations :

- pour le lundi, jusqu'au vendredi qui précède, avant 12h ;
- pour le mercredi, jusqu'au mardi qui précède, avant 12h ;
- pour le vendredi, jusqu'au jeudi qui précède avant 12h.

Tél : **02 97 52 85 02**. Courriel : accueilccascarnac@ccas-carnac.fr

TRANSPORTS COLLECTIFS

LA CARNAVETTE, DE JOUR

Un transport collectif **GRATUIT, de jour**, est à votre disposition pour rejoindre les principaux sites touristiques et économiques de la commune, **du 10 juillet au 29 août inclus, 7 j/7, y compris les jours fériés, samedi et dimanche**. **3 circuits** sont proposés cette année, sur une amplitude horaire de **10h30 à 13h et de 14h à 19h30** :

● **Circuit 1, une navette toutes les 30 min**
Place de la Chapelle (bourg) >> Camping Grande Métairie > Kermario >> Rosnual >> Camping du Moustoir >> Kérabus (camping et parking).

● **Circuit 2, une navette toutes les 15 min**
Place de la Chapelle (bourg) >> Office de tourisme de la plage >> Casino >> Parking Illertissen (bourg) >> Parking Maison des Mégalithes.

● **Circuit 3, une navette toutes les 30 min**
Office de tourisme de la plage >> Port-En-Drô >> Office de tourisme de la plage >> Beaumer >> Parking du Men Dû.



CARNAVETTE 2021 : CIRCUITS ET PARKINGS DESSERVIS



SUIVEZ LA CARNAVETTE SUR ZENBUS

Pour connaître en temps réel, la localisation de votre transport collectif de jour et estimer ainsi l'heure de son prochain passage, rendez-vous sur le site internet zenbus.fr ou sur l'application mobile du même nom, téléchargeable sur Google Play ou Apple Store.

ÉTÉ SEREIN SUR LES PLAGES

LÉGENDE DE LA CARTE



Zones de plage sans tabac

À partir de l'été 2021, ces zones sont agrandies sur chacune des 5 plages

Avec cendriers de plage

(corbeilles pour la collecte, le traitement et le recyclage des mégots en mobiliers)



Poste de coordination (secours et soins)

Du 3/07 au 29/08, de 13h à 19h



Postes de secours (avec baignade surveillée)

Du 3/07 au 29/08, de 13h à 19h



Point accueil saisonniers handicapés

Du 3/07 au 29/08, de 13h à 19h



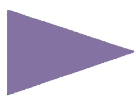
Obtention du label Pavillon Bleu 2021

RECONNAÎTRE LES PAVILLONS DE BAINADE

 Baignade autorisée

 Baignade dangereuse

 Baignade interdite

 Baignade interdite pour cause de pollution



FONTAINES À EAU : FINI LE PLASTIQUE !

Adoptez vous aussi le « Zéro déchet - Zéro plastique à usage unique ». Oubliez les bouteilles d'eau minérale, venez avec votre gourde et rechargez-là grâce aux deux fontaines mises à votre disposition l'une **au bout de l'av. Miln**, l'autre à **l'arrière de l'Office de tourisme de la plage**. En accès libre dès la mi-juillet. Gratuit.

FAITES LE TRI

Des **corbeilles de tri** sont à disposition sur le territoire, dont les entrées de plage (**St-Colomban et Grande-Plage**), pour déposer vos déchets de type canettes, emballages en carton...

ÉTÉ SEREIN SUR LES PLAGES

5 PLAGES 5 ZONES SANS TABAC



INTERDICTIONS À L'ANNÉE SUR LES PLAGES

Leur non respect rend l'auteur passible d'une **amende de 68€**, pouvant être majorée



Tous les animaux même tenus en laisse.



La consommation de boissons alcoolisées.



L'allumage de feux.



L'abandon de mégot dans l'espace public ou de tout autre déchet.

À NOTER : le recours à la musique n'est pas interdit dans la mesure où il se fait dans le respect de la tranquillité de tous. Dans le cas contraire, le contrevenant est **passible d'une amende de 68€**, pouvant être majorée.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

- SAPEURS POMPIERS **18**
- SAMU **15**
- CROSS (Secours en mer) **196**
- POLICE MUNICIPALE
06 74 53 65 73 (7j/7 et 24h/24 uniquement en juillet et août)
- GENDARMERIE **17**

STATIONNEMENT

Trois principaux types de stationnement existent à Carnac, du lundi au dimanche, dont **90% relèvent du stationnement GRATUIT**, avec ou sans limite de temps, et **10% du stationnement PAYANT** :



le stationnement GRATUIT



le stationnement PAYANT, du 15 juin au 15 septembre. Identifiable par un panneau à l'entrée de la zone, un marquage au sol en blanc indiquant « payant » et des horodateurs à proximité. En cas de manquement, le contrevenant doit s'acquitter d'une redevance FPS (*Forfait Post-Stationnement*) de 35 euros. Réglée dans les 72h depuis l'horodateur, celle-ci passe d'un montant de 35 à 20 euros, auquel est encore soustraite la somme déjà versée par l'automobiliste (*dans le cas d'un dépassement d'horaire*). **Les 30 premières minutes sont gratuites et déduites par l'horodateur.**



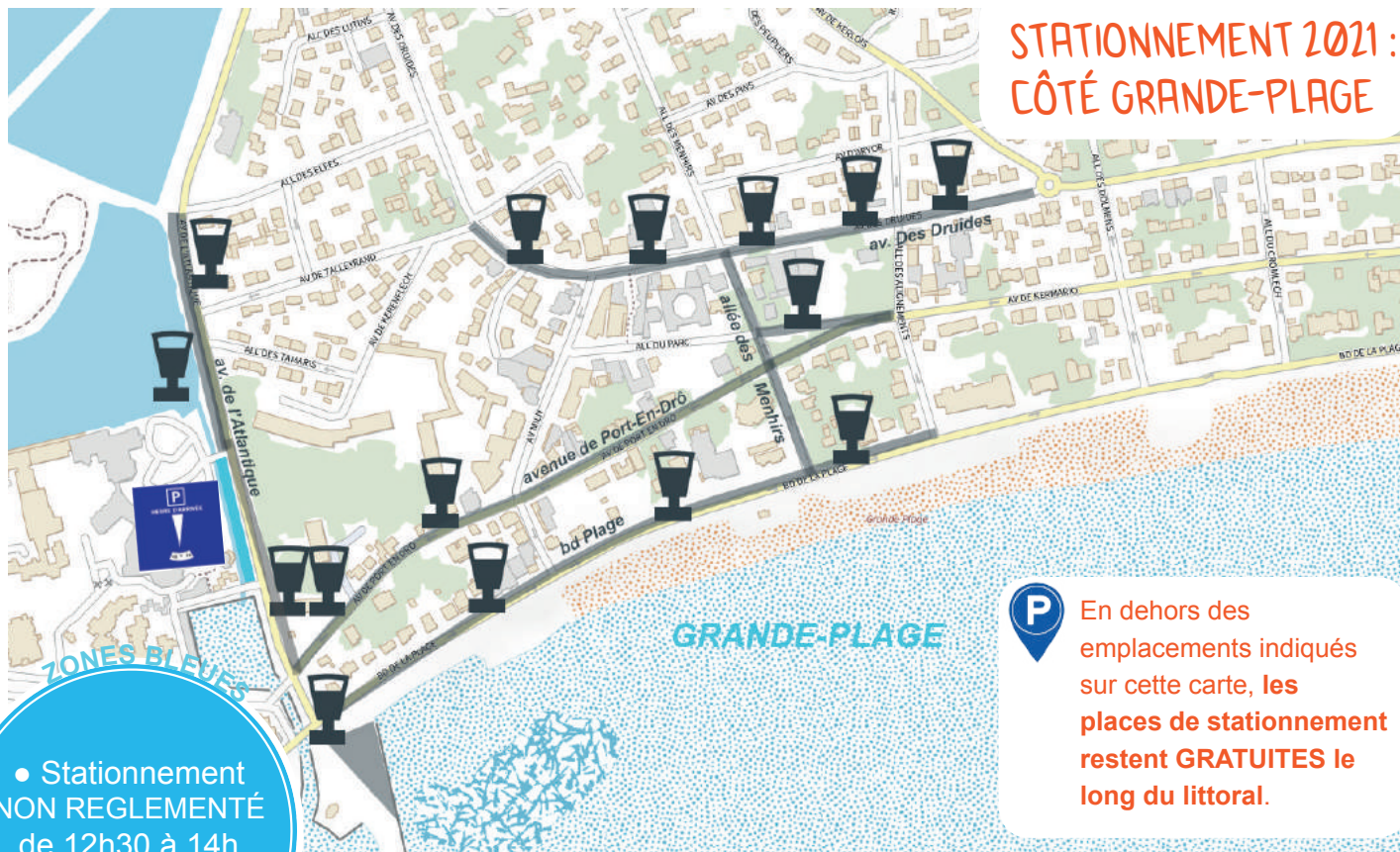
le stationnement GRATUIT À DURÉE LIMITÉE, dit « ZONE BLEUE ».

Identifiable par un marquage au sol en bleu, un panneau à l'entrée et en fin de zone. Il nécessite l'usage d'un disque bleu européen à apposer sur le pare-brise de son véhicule. Ce disque est vendu dans les bureaux de tabac, dans certains commerces, au Musée de Préhistoire ou peut être délivré par votre assureur. En cas de manquement (*absence ou non conformité du disque, dépassement de temps*), le contrevenant devra s'acquitter d'une amende de 35 euros.

ZONES BLEUES

- Stationnement NON REGLEMENTÉ de 12h30 à 14h et de 18h30 à 9h.





STATIONNEMENT 2021 : CÔTÉ GRANDE-PLAGE

P En dehors des emplacements indiqués sur cette carte, les places de stationnement restent **GRATUITES** le long du littoral.

- Stationnement **NON RÉGLEMENTÉ** de 12h30 à 14h et de 18h30 à 9h.

BON À SAVOIR :

Pour les **zones payantes (de 9h à 19h)** et les **zones bleues**, veuillez toujours à vous référer à la signalisation présente sur place pour connaître les durées maximales de stationnement autorisées.

RAPPEL :

Le stationnement le long des **Alignements du Ménéac** est interdit. Tout contrevenant s'expose à une **amende de 35 euros**.

& CIRCULATION

L'avenue Miln et de l'allée du Parc, en zone 20, deviennent des **voies exclusivement piétonnes**, entre 17h et minuit, chaque jour, du vendredi 2 juillet au dimanche 29 août.

Objectifs :

- renforcer la sécurité des piétons
- faciliter le respect des recommandations sanitaires en matière de distanciation sociale
- soutenir les commerçants, dans un contexte économique difficile.

SÉCURITÉ

EN ÉTÉ, LA POLICE MUNICIPALE MOBILISÉE 7 JOURS SUR 7, 24H SUR 24

EN JOURNÉE

En journée, le poste de Police municipale, accessible par la rue du Tumulus, est ouvert au public **de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au samedi inclus. 3 agents titulaires**, dont un agent administratif, ainsi que **5 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)** veillent à la sécurité et tranquillité publiques.

DE NUIT

La brigade de nuit assure une surveillance du territoire **du 1^{er} juillet au 31 août, de 22h à 6h30 du matin.**

Son équipe se compose de **deux agents titulaires** et de **4 Agents Temporaires de Police Municipale (ATPM).**

Objectifs :

- veiller au respect des mesures sanitaires ;
- maintenir la tranquillité publique ;
- canaliser l'afflux de population et attroupements aux abords des plages et lieux festifs.

ACTION DE TERRAIN COORDONNÉE

La Police municipale assure des actions de terrain coordonnées avec la Gendarmerie.

Chaque lundi près-midi, une réunion de sécurité a lieu, en présence de l'Adjoint délégué à la sécurité, Gérard MARCALBERT, et à laquelle participent, en plus de la Police municipale et de la Gendarmerie, des représentants du Centre d'Incendie et de Secours de Carnac (*en charge des actions menées sur le territoire communal mais aussi à Plouharnel, la Trinité-Sur-Mer, St-Philibert, Locmariaquer*) ainsi que l'agent en charge de la sécurité des zones de baignade sur les plages.

Objectifs : se tenir mutuellement informés des actions de terrain menées par chacun afin d'agir de façon efficace sur le territoire.



VIDÉO-PROTECTION

26 CAMÉRAS SUR LE TERRITOIRE

Objectifs : faciliter la résolution d'enquêtes. Cet outil, souvent dissuasif, se veut complémentaire du dispositif humain mis en place.

UN COMITÉ D'ÉTHIQUE

Pour s'assurer du respect du droit des personnes et des biens, **un comité d'éthique a été créé. Il se réunit une fois par an.**

Ses missions visent à :

- assurer le respect de l'ensemble des dispositifs réglementaires relatifs à l'exploitation du système de vidéo-protection, dont celui de l'ensemble des libertés publiques et des libertés fondamentales ;
- informer les citoyens avec précision sur les conditions d'utilisation ; répondre à leurs doléances ;
- évaluer l'efficacité des caméras de vidéo-protection et formuler au Maire toute recommandation sur le fonctionnement et l'impact du dispositif quant aux libertés individuelles et collectives.

Les images captées par ces caméras sont conservées dans un **délai maximum de 30 jours**. Seuls des agents habilités de la Police municipale et de la Gendarmerie disposent d'un droit d'accès à ces vidéos.

Ses représentants au sein du Conseil municipal ont été désignés lors d'une délibération, le 26 mars dernier.

Membres titulaires : G. MARCALBERT ; M.P. GASSER ; Y. GUIMARD.

Membres suppléants : K. SCULO ; M. DURAND ; T. LABORDE.

POUR RAPPEL :

- **06 74 53 65 73** : numéro de téléphone par lequel la Police municipale peut être contactée, **uniquement en juillet et août**, 7 jours sur 7 et 24h sur 24.
- **17** : Gendarmerie.



JUIN 2021

NOUVEAUTÉ 2021

CARNAC À L'AIR LIVRE

Ven. 18 juin (14h à 19h), sam. 19 juin (10h à 19h), dimanche 20 juin (10h à 13h)
Parking de la Chapelle de la Congrégation

Découvrez la 1^{ère} édition de ce salon littéraire, créé à l'initiative de Jean-Marie QUÉMENER, grand reporter, correspondant à l'étranger pour de nombreux médias, en lien avec Catherine ISOARD, Adjointe déléguée à la Culture. Une dizaine d'auteurs de renom sont attendus pour cet événement convivial et de qualité : **C. ASKOLOVITCH, G. FOÏS, V. CAILLÉ-BASTIDE, F. DEGHELT, L. FOUCHET, A. JASPARD, A. JEAN, N. LE BLEVENNEC et J.-M. QUEMENER.** Possibilité d'acheter et de faire dédicacer vos livres par les auteurs présents grâce à la participation des librairies locales. Accès libre et gratuit.

Suivez l'actualité du salon sur Facebook @carnacairlivre et Tweeter @CarnacLAirLivre

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Les 19 et 20 juin 2021

Musée de Préhistoire,

Centre des Monuments Nationaux (CMN)

Retrouvez le programme conjoint sur www.museedecarnac.com ou sur www.menhirs-carnac.fr

Pour l'occasion, l'entrée au Musée est GRATUITE les 2 jours.

TOUR DE FRANCE

Lundi 28 juin 2021

(Cf pages 9 à 12 du CARNAC MAGAZINE N°69).

EXCLUSIVITÉ 2021



JUILLET 2021

NUIT DES MUSÉES

Samedi 3 juillet, de 19h à 23h, Musée de Préhistoire

Entrée et animations gratuites.

FEU D'ARTIFICE

Mercredi 14 juillet, dès 23h, Grande-Plage

GRATUIT.

TRO BREIZH FOOT

Lundi 19 juillet et jeudi 19 août, dès 13h30

Grande-Plage, Base Est de Port En Drô

Tournoi de football. Par la Ligue de Bretagne en partenariat avec la Ville de Carnac. GRATUIT.

CARNAC O'LIBRE

EXCLUSIVITÉ 2021

Samedi 24 juillet, après-midi, Pointe Churchill

Nombreuses compétitions de natation en mer, dont le Championnat de Bretagne, toutes catégories.

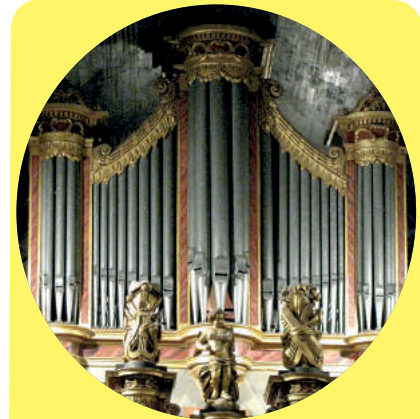
BIG TOUR

Jeudi 29 juillet, base Est de Port-En-Drô

Pour la 2^{nde} année consécutive, Carnac accueille le Big Tour afin de faire découvrir tout le savoir-faire entrepreneurial français. Pour connaître le programme de cette édition 2021, rendez-vous sur <https://bigtour.fr> GRATUIT.



TOUT L'ÉTÉ



FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ORGUE

Chaque mercredi, en juillet et août, à 11h, église St-Cornély. Venez savourer, grâce à la venue d'artistes internationaux, le son majestueux de l'orgue, datant du XVIII^{ème} siècle, classé Monument Historique. Participation libre.

NOUVEAUTÉ 2021

LUMILIZ

Le lundi, mardi et vendredi, du 5 juillet au 13 août, dès 23h, église St-Cornély. Découvrez l'église, ornée de projections lumineuses, dans le cadre d'un conte imagé et raconté sur les traces de Saint-Cornély, inspiré par l'histoire et les légendes locales. GRATUIT.

EXPOSITIONS D'ARTISTES

En salle des expositions, tout l'été. GRATUIT.



AOÛT 2021

EXCLUSIVITÉ 2021

STAGE DE FOOTBALL AVEC LE REAL MADRID

Du 2 au 6 août

Pour filles et garçons, de 7 à 16 ans, licenciés ou non. Par le Carnac Football Club. Inscriptions jusqu'au 19 juillet. Infos : www.carnac.fr

SKEDANOZ

Séances le 17, 18, 19, 23, 24, 25 août
Alignements du Méneac.

Le célèbre Festival, *Nuits scintillantes*, mettant en avant les Alignements, est de retour. Sur réservation payante auprès de l'Office de tourisme. Tarif : 5€/pers.

FEU D'ARTIFICE

Samedi 14 août, dès 23h, Grande-Plage. GRATUIT.

SEPTEMBRE 2021

FESTIVAL TERRAQUÉ

Du 4 au 10 septembre

Comme chaque année, Clément MAO TAKACS et son équipe vous donnent rendez-vous pour des concerts de musique classique et lyrique dans les chapelles de la commune. Réservation payante sur www.ot-carnac.fr

GUIDE ESTIVAL 2021 - HORS-SÉRIE - Ville de Carnac

Mairie de Carnac - Place Christian BONNET -

BP 80 - 56341 Carnac Cédex. Tél : 02 97 52 79 75.

Directeur de publication : O. LEPICK. Conception : service communication.

Credits photos : Ville de Carnac et Office de tourisme (Almodovar, Cernak, Le Divenah).

Tirage : 12 400 ex. Impressions : IZATIS communication.

EXPERIENCE[®]
CARNAC

A Carnac

on ne fait pas
dans le...

jetable

ZÉRO PLASTIQUE

ZÉRO DÉCHET